



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



Entre deux nuages du soleil et du vent  
**COTENTIN VOL LIBRE**



**Compte rendu réunion du comité directeur de CVL du 27 Mars 2020**

En raison des mesures de confinement liées à la pandémie COVID-19, la réunion a lieu en audio avec Skype (Video Off, 1 ou 2 micros actifs à la fois) = conditions satisfaisantes.

Membres participants: Stéphanie LE COURTOIS, Yannick HANS, Richard DEHAIES, Luc LETROUVÉ, Guillaume DESAIZE, Bruno FIEVET, Erwan LUCAS, Arthur VICOMTE, Sylvain CHOFFEE.  
Excusés: Denis CHOURAQUI, Yann-Philip SCHLUDE et Cédric MANGIN.

Début de séance 18h10 fin de séance 19h15

L'ordre du jour était préparé par Guillaume DESAIZE, diffusé sur le groupe WhatsApp du Comité Directeur.

**1) Point sur les subventions et Budget**

Denis CHOURAQUI (Trésorier) a fait savoir que toutes les subventions attendues en 2019 avaient bien été reçues. Denis signale que certains pilotes biplaceurs ont été défrayés de leur surcoût de licence+assurance passager sans avoir souscrit cette dernière. Cette erreur n'est pas très grave. CVL propose à Denis de demander à ces pilotes s'ils veulent bien rembourser le club ou "passera l'éponge". A l'avenir, les pilotes biplaceurs devront fournir au trésorier leur facture FFVL qui liste précisément les montants acquittés au titre de leur pratique solo et biplaceur.  
Pour les demandes 2020, Guillaume DESAIZE a préparé un dossier de demande de subventions de fonctionnement. Le traitement du dossier est perturbé en raison des circonstances actuelles (COVID-19).  
En 2020, Richard DEHAIES a réglé le loyer pour le terrain de Diélette pour le premier semestre 2020, soit 400 € (rappel 800 €/an). Une recette par la vente de la coupe d'herbe est toujours prévue fin juin-début juillet: 100-150 € selon la quantité d'herbe.

**2) Balises anémométriques**

- a) **Vauville**  
Elle a subi plusieurs épisodes de coupure d'émission (en période de vents trop forts pour voler) mais elle fonctionne à nouveau. Les raisons ne sont pas certaines, peut-être des soucis avec le réseau Orange ou de batterie. La batterie a été récemment vérifiée par Guillaume D et elle était OK. Une visite technique sera bienvenue lorsque ce sera possible.
- b) **Ecalgrain et Omonville**  
RAS, leur fonctionnement donne satisfaction. Leur positionnement sera réajusté si nécessaire.

**3) Projet de réunions techniques autour d'un apéro**

L'idée est maintenue mais la réalisation est suspendue à la fin des mesures de confinement.

**4) Rassemblement National Fédéral des pilotes Féminines**

Stéphanie LE COURTOIS et Clarisse BOUCHARD sont aux commandes pour l'organisation de cet événement fédéral national qui se déroulera sur les sites de CVL. Stéphanie a quelques questions à poser à CVL.  
- Pour commencer, la date est toujours prévue du 3 au 6 juillet 2020  
- il s'appuiera sur 3 sites : Diélette (pente école, si djr vent OK), Sionville (rassemblement de cerfs-volants), Camp Manevol (structure en dur)  
- Y aura-t-il des gens de CVL disponibles pour aider?  
CVL est très heureux et fier d'accueillir cet événement. Si les conditions sont bonnes, la priorité des pilotes CVL sera probablement accordée à la pratique du vol. Ils seront par conséquent sur site et pourront participer, mais CVL n'a pas de pilote qualifié pour assurer d'encadrement (correct? Yannick?). Mais en dehors des phases de vol, les membres de CVL ne manqueront pas d'apporter leur concours à l'événement.  
- Sera-t-il possible de compter sur les locaux du camp Manevol, pour le bar et la kitchenette, les toilettes et éventuellement les terrains pour faire du gonflage? Guillaume DESAIZE se charge de prévenir l'AGCAM de la date et de l'occupation des locaux pour cet événement. Nous savons que le club

Association Cotentin Vol Libre Affiliation Fédération Française de Vol libre: 08232  
Affiliation Jeunesse et Sport: 5.501.6.96 N° préfectoral de l'association: W502000602  
Courriel: 75, Rue de la Haye, Equeurdéville, 50120 CHEBBOUSSÉ-EN-COTENTIN  
Tel : 06 63 39 37 50 / 06 24 77 52 24 email: [info@cotentinvol.com](mailto:info@cotentinvol.com)

